

Esclaves missionnaires : priez pour elles !

Les plaintes pour « esclavagisme moderne » de travailleuses missionnaires restent encore sans effets. La communauté religieuse gère toujours le restaurant de Notre-Dame de la Garde à Marseille et un second établissement au cœur de Toulon. Pas de miracle : les évêques se taisent et la justice traîne.

« J'ai couru aussi vite que j'ai pu de la basilique Notre-Dame de la Garde jusqu'au Vieux-Port. J'ai fui les caméras de surveillance en longeant les murs afin qu'on ne puisse pas me retrouver. » Pour Charlotte (1), le souvenir reste vif, huit ans après les faits, du jour où elle s'est échappée de sa communauté marseillaise de « travailleuses missionnaires de l'Immaculée ». Les « TM » dépendent de la « famille missionnaire Donum Dei » créée par le père Roussel (2). Elles ont fait l'objet de nombreux articles de presse en 2014 suite à une dépêche de l'AFP dénonçant les conditions de vie de ces femmes notamment dans les restaurants « L'eau vive » de Notre-Dame de la Garde à Marseille et au centre ville de Toulon (3). Depuis, plusieurs plaintes pour esclavagisme moderne ont été déposées partout en France. Elles attendent d'être regroupées par la justice dans l'espoir d'un procès qui pourrait se tenir à Caen. Mais la loi du silence semble à nouveau être de mise.

Prisonnières d'un système

Encore marquée par l'émotion de sa cavale au printemps 2008, Charlotte détaille comment, après 13 ans de bons et loyaux services, dont la dernière année passée au pied de la « Bonne Mère », elle a dû surmonter les obstacles : « Lorsque j'ai contacté la responsable générale, Clémentine, pour lui dire que je voulais partir, elle a d'abord tenté de me retenir en me proposant de l'argent et une formation (...) Mais peu de temps après, une camarade TM m'a prévenue que les hauts responsables avaient appelé Jacky, ma tutrice à Marseille, pour lui dire qu'elle me prenne tous mes papiers afin de m'empêcher de partir. » Finalement, ce sont des clients du restaurant qui, en lui proposant le gîte et le couvert, ont facilité son départ. Le début d'une nouvelle vie pour une femme aujourd'hui mariée et maman...

Une des difficultés pour ces candidates à « l'évasion », c'est que ces jeunes femmes sont recrutées, pour la plupart, très jeunes dans les pays du tiers-monde et qu'elles craignent de se retrouver en situation

irrégulière. Quelques-unes sont toutefois parvenues jusqu'aux locaux marseillais de l'Organisation internationale contre l'esclavage moderne. « Elles se sentaient prisonnières d'un système qui n'était pas celui qu'on leur avait promis au départ. Elles souffraient d'isolement et se sentaient surtout trompées », explique Naghahm Hriech Wahabi, psychologue directrice de l'OICEM à Marseille.

Ces travailleuses missionnaires ont accepté le don de soi - elles font vœu de chasteté - pour vivre leur spiritualité en échange d'une formation qu'elles n'ont jamais reçue pour la majorité d'entre elles. « En plus de nous infantiliser constamment, les cours de français qu'on nous enseignait étaient niveau CP ou CE1. De fait, je n'ai finalement jamais été formée », témoigne Charlotte. Et de préciser encore : « Je n'ai jamais mis les pieds à la préfecture de Marseille pour les renouvellements de titre de séjour. Quand il fallait y aller, une personne désignée se déplaçait à ma place. » Rappelons qu'un titre de séjour doit toujours se retirer personnellement...

Dominique (4) a fait travailler une ex-TM, Bernadette, passée par le diocèse de Toulon et aujourd'hui décédée (Cf encadré). « Bernadette avait un passeport, délivré en 2013, avec la mention "religieuse" dans la case "profession". Un vrai mensonge puisque l'association des travailleuses missionnaires est laïque ! » En effet, les TM ne sont pas une congrégation religieuse mais un tiers-ordre carmélitain dont les membres sont des laïcs. « Les responsables des TM jouent sur l'ambiguïté de leur statut, laïc ou religieux selon le besoin, afin de répondre ou non, du droit commun », déplore la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. La Miviludes, placée sous le contrôle du premier ministre, reproche aux TM des dérives relevant « d'une traite des êtres humains aux fins de travail forcé ». Rien de moins !

L'Avref (Aide aux victimes de mouvements religieux en Europe et familles) se préoccupe aussi des plaintes des travailleuses missionnaires et s'interroge sur les pratiques que leurs dirigeants



semblent s'autoriser. « Le restaurant "L'eau vive" à Toulon est une SARL, constate Maître Nelly Souron-Laporte, conseillère juridique de l'Avref. Or, sur le site en ligne d'Infogreffe, aucun effectif n'est déclaré (5). Pourtant, les commentaires laissés sur le site Tripadvisor font clairement comprendre qu'elles étaient au moins quatre, début août 2016, dans l'établissement. Une société commerciale n'a pas le droit de faire travailler à titre bénévole. Il peut donc s'agir de travail dissimulé. »

Monseigneur(s) du silence

Surplombant Marseille, à la cafétéria située dans le bâtiment qui jouxte la basilique de Notre-Dame de la Garde, ce sont toujours des travailleuses missionnaires, en tenue traditionnelle suivant leurs origines, qui font le service. Les menus, tout aussi exotiques, restent à prix abordable et les touristes y côtoient des prêtres qui font régulièrement de « L'eau vive » leur cantine. Dans le centre de Toulon, avenue de la République, le restaurant où officient les « TM » passe plus inaperçu que celui de l'emblématique « bonne mère ». Mais dans les deux lieux, le constat est le même : si l'accueil est chaleureux, les questions sont moins bienvenues...

« Nous sommes toujours sans nouvelle de l'enquête canonique demandée en 2014, regrette le président de l'Avref, Aymeri Suarez-Pazos. En aucun cas, les responsables des TM ne s'intéressent aux victimes. Rien ne transparait des agissements entre les diocèses et les TM. Leur priorité est surtout de rendre "légaux" leurs différents contrats. Et les diocèses sont beaucoup trop impliqués pour qu'ils osent prendre la parole. Ils sont complices des faits reprochés aux TM. Ils se protègent de tout. Ce silence devient vraiment problématique. Comme une impression qu'on attend que ça passe. »

Des contrats de louage de service existent entre certains diocèses et les travailleuses missionnaires. Difficile de savoir si c'est aussi le cas en Paca ! Le

service de communication de l'évêché de Fréjus-Toulon refuse tout simplement de répondre aux questions du Ravi qui ne semble pas en odeur de sainteté chez Mgr Dominique Rey, l'évêque ultra-conservateur de Fréjus-Toulon. « Nous n'avons pas à nous exprimer sur le sujet puisque les TM ne dépendent pas du diocèse, affirme l'attachée de presse de l'évêché de Marseille. Nous n'avons pas non plus de nouvelle de l'enquête canonique. Mais sachez que Monseigneur Pontier rencontre régulièrement les TM depuis 2014. Il le faisait déjà un peu avant. » A l'issue d'une messe matinale, le recteur de Notre-Dame de la Garde, le père Jacques Bouchet, nommé par l'évêque, n'est guère plus prolix : « Je ne sais pas comment est géré le restaurant (...) Il fait quelques dons à la basilique. Tout se passe très bien dans le fonctionnement avec les TM. Je n'ai pas à m'exprimer sur les articles de 2014 ni sur les plaintes. Vous interpréteriez mal les choses... »

On résume : tout a tremblé en 2014 suite aux témoignages de travailleuses missionnaires en fuite, mais depuis rien ne bouge. Ou si peu. Mgr Georges Pontier, par ailleurs président de la conférence des évêques de France, a pourtant déclaré le 14 août dernier à Notre-Dame de la Garde lors d'un office : « Le drame de l'histoire humaine se poursuit sur notre planète, nous le savons bien. Mais quand cela se passe plus près de chez nous, nous sommes comme effrayés. » Une homélie autocritique ?

1. Le prénom a été modifié.
2. Les responsables des TM n'ont pas répondu à nos nombreuses demandes d'entretien.
3. En Paca, l'association des TM tient également une maison d'accueil à Menton, « Le Home ».
4. Ce témoin souhaite préserver son anonymat.
5. Me Nelly Souron-Laporte fait ce constat en août 2016. Fin septembre, le site en ligne « societe.com » signalait une « modification » concernant l'entreprise « Eau vive » à Toulon déclarant désormais « 1 à 2 salariés ».

SILENCE, ON MEURT

Bernadette, ancienne travailleuse missionnaire, est décédée en avril 2016 à l'âge de 38 ans. Passée notamment par le séminaire de la Castille dans le diocèse de Toulon, elle est morte des suites d'une phlébite. « Sans accuser les TM de l'avoir tuée », la Miviludes, la Mission interministérielle contre les dérives sectaires, estime que l'état général de Bernadette était « certainement fragilisé par un travail au rythme extrêmement dur et fatigant exécuté pendant de longues années dans une ambiance oppressive » [La Croix et AFP, le 3

juillet 2016]. Ce que confirme Dominique (lire ci-dessus), qui avait embauché Bernadette après sa fuite et l'aidait dans ses démarches administratives : « Elle avait perdu toute confiance en elle et était toujours étonnée du moindre compliment qu'on lui faisait. Ayant reçu un avis d'expulsion, quelques temps avant sa phlébite, elle a refusé de se faire soigner à l'hôpital de peur d'être expulsée. Sa mort est profondément injuste. »

So. B.

So. B.